

Lyon, le 7 février 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cœur Croix-Rousse (Lyon 4^{ème}) : la piétonisation de la rue du Mail est lancée

L'apaisement du secteur de la rue du Mail, dans le quartier de la Croix-Rousse (Lyon 4^{ème}), se concrétise avec des premiers travaux de réseaux débutés en janvier 2024. Le projet, porté par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Mairie du 4^e, a pour objectif d'embellir la ville, d'adapter ce secteur historique de Lyon au changement climatique, de valoriser les commerces, de mettre en valeur le patrimoine et de sécuriser les déplacements piétons.



Légende : perspective de la rue du Mail piétonnisée – crédit agence Folia

La rue du Mail est l'une des artères centrales et commerçantes du cœur Croix-Rousse. Depuis plusieurs années, ses trottoirs atteignent saturation et la déambulation n'y est plus confortable. La Métropole et la Ville de Lyon ont initié un projet pour repenser l'ensemble de ce secteur avec des aménagements favorables aux piétons. Le périmètre concerné porte sur la rue du Mail, entre la rue du Chariot d'Or et la petite place de la Croix-Rousse, et les rues adjacentes : début de la rue d'Austerlitz, rue Dumenge et nord-est de la petite place de la Croix-Rousse.

Les objectifs du projet :

- **Relier les places de la Croix Rousse** (Tapis, petite place, Bertone) avec des cheminements piétons confortables et sécurisés

- **Apaiser le cœur du quartier** en limitant le trafic et le stationnement du cœur de la Croix-Rousse, tout en préservant le réseau de transport en commun et les accès au marché
- **Favoriser la déambulation piétonne** et la vie de quartier
- **Valoriser les commerces et le patrimoine historique**

Le programme de l'aménagement

Le programme comprend une **piétonisation de la rue du mail** entre la rue du Chariot d'or et la petite place de la Croix-Rousse, et des **interventions plus légères** sur les rues des abords.

Au total **215 mètres linéaires de voiries** seront piétonnisés, **120 m² d'espaces végétalisés** seront créés et **6 arbres** seront plantés pour apporter plus de fraîcheur et permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales.

- La **rue du Mail** est mise à niveau et aménagée en rue piétonne sur 160 mètres de long, entre la rue d'Austerlitz et la rue du Chariot d'Or. L'aménagement comprend un tapis de pavés lyonnais déroulé au centre de la rue permettant de conserver la trace historique du caractère de rue, et de l'asphalte grenailé le long des façades. Une bande plantée est prévue sur la partie nord, plus large. Des bornes et assises en pierre seront également installées. Les piétons pourront circuler librement, les vélos devront rouler au pas.



Légende : rue du Mail, partie sud - crédit agence Folia

- La **rue Dumenge**, sur la portion située entre la rue du Mail et la rue du Pavillon est également piétonnisée. Sur cette portion de rue, les trottoirs côté sud seront élargis et la chaussée sera mise à niveau des trottoirs. Des bancs en pierre seront installés et les deux places PMR seront repositionnées à proximité et mises aux normes. La rue sera végétalisée grâce à deux bandes plantées et trois nouveaux arbres.



Légende : Perspective sur la rue Dumenge - crédit agence Folia

- La voie longeant la **petite place de la Croix Rousse** à l'est sera traitée en « zone de rencontre », avec un trottoir plus large et des assises. Concrètement, cela signifie que les piétons seront prioritaires et que la vitesse de circulation sera limitée à 20km/h. L'objectif de cet aménagement est d'apaiser l'entrée dans le quartier.



Légende : Perspective sur la voie longeant la petite place de la Croix-Rousse : trottoir élargi et zone de rencontre crédit agence Folia

Le trottoir sera en asphalte grenailé pour une continuité visuelle avec le reste de la place.

Le **carrefour au nord de la petite place** au niveau de la rue du Mail et de la rue d'Austerlitz sera retravaillé pour favoriser les girations au nord de la petite place. Le plateau du carrefour est repris en enrobé grenailé pour marquer visuellement la présence de piétons, et de façon similaire au plateau sud de la Petite Place.

- Sur la **rue d'Austerlitz** est prévu un aménagement léger avec une implantation d'arceaux vélos et un décroustage de l'enrobé pour y aménager une bande plantée.

Un plan de circulation adapté

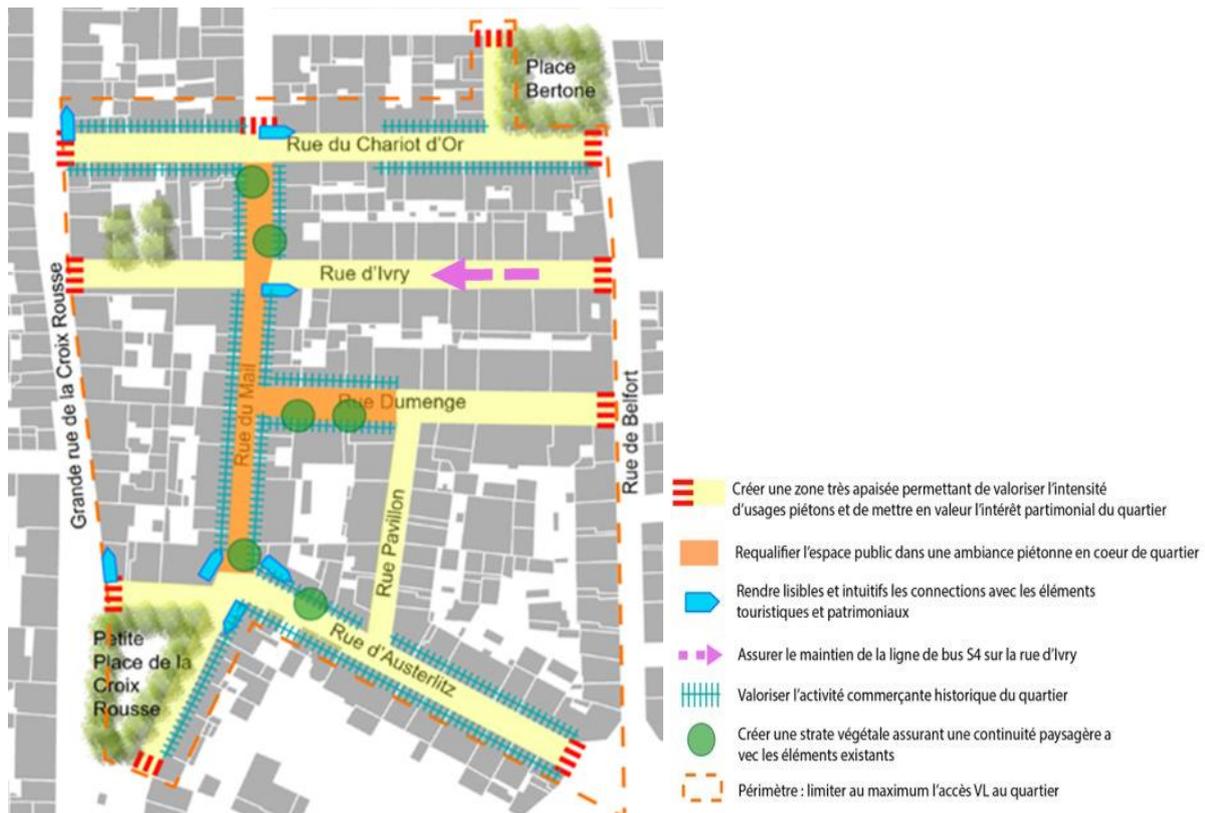
Ce réaménagement est accompagné par des modifications du plan de circulation visant à réduire le trafic motorisé au cœur du quartier et donner un véritable caractère piétonnier à la rue du Mail.

- inversion de sens de la rue du Mail,
- inversion de sens de la section de rue située au nord de la petite place de la Croix-Rousse,
- inversion de la section de la rue Dumenge située entre la rue du Mail et la rue Pavillon.

Pour accompagner la modification du plan de circulation, il sera mis en place une réglementation :

- d'aire piétonne sans dispositif de contrôle sur la rue du Mail (entre rue d'Austerlitz et rue du Chariot d'Or) et la rue Dumenge (entre rue du Mail et rue Pavillon) ;
- de zone de rencontre sur la rue du Mail au droit de la petite place de la Croix-Rousse.

Les livraisons et les accès riverains seront maintenus. Les accès forains à la Petite place et les itinéraires de bus ne changent pas.



Des travaux réalisés sur l'année 2024

Les travaux ont débuté en janvier 2024 par une phase de travaux préalables de réseaux notamment sur le réseau d'assainissement, à renouveler en raison de son mauvais état.

Les travaux d'aménagement de l'espace public se poursuivront ensuite à compter d'avril, en vue d'une livraison estimée pour l'automne 2024.

Le projet en chiffres

- 215 mètres linéaires de rue piétonnisée
- 6 arbres plantés
- 120 m² d'espaces verts créés
- 1,5 M€ TTC de budget (études et travaux)

Contacts presse

Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

Tel. 06 46 18 90 93

Ville de Lyon

Leïla KESSI

leila.kessi@grandlyon.com

Tel. 07 86 25 98 14